

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

(PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION  
OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE)

Aux personnes intéressées

**AVIS PUBLIC** est donné de ce qui suit :

1. Lors de la séance ordinaire du 2 décembre 2024, le conseil municipal de la Ville de Rimouski a adopté un projet de résolution portant sur un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), afin de permettre l'installation de 11 antennes de type non parabolique et 4 tours destinées à recevoir 4 antenne de type non parabolique sur la moitié avant du toit d'un bâtiment et régulariser les 4 antennes existantes incluant 2 antennes de type non parabolique dont la hauteur dépasse les 10 mètres, pour l'immeuble sis au 60, rue Évêché Ouest.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi 16 décembre 2024**, à compter de 19 h 30, en la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 205, avenue de la Cathédrale, Rimouski. L'objet de cette assemblée est de présenter le projet de résolution et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
3. Conformément à l'article 123, alinéa 1, paragraphe 2°, de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1), le projet de résolution ne contient pas de disposition susceptible d'approbation référendaire.
4. La zone concernée et les zones contiguës sont illustrées au croquis ci-joint.
5. Le projet particulier et le croquis peuvent être consultés de la façon suivante :
  - a) en personne, au bureau du greffier, à l'hôtel de ville, au 205 avenue de la Cathédrale, Rimouski, durant les heures habituelles de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 15 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h et le vendredi de 8 h 15 à 11 h 45;
  - b) par courriel, en faisant la demande :
    - par téléphone au **418 724-3125**;
    - par écrit à l'adresse **greffe@rimouski.ca**.

**FAIT À RIMOUSKI, CE 4 DÉCEMBRE 2024**

(S) Julien Rochefort-Girard, avocat  
Greffier

**Projet de résolution - Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble**  
**60, rue de l'Évêché Ouest**  
**Présenté par le Cegep de la Ville de Rimouski**

*Lot concerné: 6 438 129 du cadastre du Québec*  
*Zone P-027*  
*District Saint-Germain*

**Zones concernées:**

P-027

**Zones contiguës:**

C-011, P-013, C-018, C-025,  
 P-026, AN-028, C-029,  
 R-031, H-033, C-036, C-040



**Type de Zonage**

- A: Agricole
- AN: Aire naturelle
- C: Commercial
- F: Forestier
- H: Habitation
- I: Industriel
- P: Communautaire et utilité publique
- R: Récréatif

**Légende**

- Lot concerné
- Limite de zonage
- Limite cadastrale
- Zone concernée
- Zone contiguë

